

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 22 décembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK—ON PROPOSE DES
MESURES AU GOUVERNEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, comme le gouvernement peut maintenant saisir la dernière chance qui lui est donnée en 1982 pour manifester quelque intérêt à l'égard des circonscriptions du Nouveau-Brunswick, notamment celles de Saint-Jean et de Northumberland-Miramichi, qui comptent des milliers de chômeurs profondément désespérés et de travailleurs qui risquent de connaître le même sort, je propose, appuyé par le député de York-Sunbury (M. Howie):

Que le gouvernement donne un peu d'espoir à ces malheureux, d'autant plus qu'ils sont représentés par des ministériels de l'arrière-plan, en publiant les rapports attendus depuis si longtemps sur la politique relative à la construction navale et l'avenir réservé à Chatham-Newcastle après la fermeture de la BFC de Chatham et la disparition de 3,500 emplois connexes qu'elle entraîne.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

L'UTILISATION DES DEUX SYSTÈMES SUR LES ÉTIQUETTES
APPOSÉES SUR LES PRODUITS DANGEREUX

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, la presse a fait grand état du fait qu'un certain nombre de récoltes avaient été perdues le printemps dernier à cause de la loi fédérale interdisant l'usage d'unités de mesure non métriques sur les étiquettes, apposées, en l'occurrence, sur les contenants de produits chimiques pour fins agricoles. Il est à prévoir que d'autres récoltes seront perdues le printemps prochain si ce règlement fédéral demeure en vigueur.

Nous avons déjà constaté que le gouvernement fédéral se fiche éperdument du bien-être du pays ou des Canadiens s'il entre en conflit avec ses plans ou sa politique. Il s'agit néanmoins de questions dont nous avons été élus ici pour nous occuper, et je suis convaincu qu'il se trouve des députés même ministériels qui partagent ce sens des responsabilités. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que la Chambre rappelle au ministre de la Consommation et des Corporations qu'il faut savoir doser d'un peu de pondération cette hâte absurde à imposer la métrisation et, surtout, que non seulement on permette mais qu'on encourage l'usage des deux systèmes d'unités de mesure sur les étiquettes apposées sur tous les contenants de produits chimiques qui risquent d'être dangereux.

Mme le Président: La motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE SÉNAT

ON PROPOSE LA NOMINATION DU PÈRE NOËL

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement pour une raison urgente. Je viens de recevoir cette lettre d'un citoyen fort populaire qui demeure dans le Nord et qui m'a demandé d'attirer l'attention de la Chambre sur un problème assez grave. Voici ce qu'il dit:

Cher Bill,

Je vais être bref. Tout mon programme des fêtes est compromis. La Société canadienne des postes n'a pas transmis mes commandes à temps, la banque a saisi mon traîneau, les lutins sont en grève à cause du programme des 6 et 5 p. 100, je ne peux retirer de prestations d'assurance-chômage parce que je suis un travailleur saisonnier, et ma femme, la Fée des neiges, veut déménager en Floride, mais comment faire avec une pension désindexée?

Le gouvernement m'a vraiment coupé le souffle. Le premier ministre m'a promis d'instituer une commission royale d'enquête, mais la liste d'attente semble longue. M. Ouellet ne lèvera pas le petit doigt tant que je n'aurai pas converti l'odomètre de mes rennes au système métrique, et pour comble, Herb Gray menace de me transformer en société de la Couronne et de m'appeler «Père Canada».

Je propose donc, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que nous ayons pitié du Père Noël et que nous le nommions sénateur.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: La parole est au député de Churchill (M. Murphy).

* * *

LE BILINGUISME

LA MISE EN ŒUVRE EN ONTARIO

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, puisque notre nouvelle constitution garantit officiellement le bilinguisme dans l'ensemble du Canada et au Nouveau-Brunswick, que la province du Manitoba est officiellement bilingue elle aussi, et, enfin, que l'Ontario compte un plus grand nombre de francophones que l'une ou l'autre des provinces mentionnées, d'où la nécessité de garantir à cette partie de la population des services dans sa propre langue, je propose, appuyé par le député de Spadina (M. Heap):